

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêtés n° 1328 et 1329 / 2022 en date du 14 décembre 2022, le Maire de Villeneuve-sur-Lot a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur les projets suivants :

- Déclassement anticipé d'une partie de domaine public communal situé rue Sully et avenue du Maréchal Leclerc en vue de son aliénation,
- Désaffectation et projet de cession d'une partie d'un ancien chemin rural situé au lieu-dit « Vieux-Soubiroux ».

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés à la Mairie (Service Patrimoine-1er étage), pendant 2 semaines consécutives **du 17 janvier au 31 janvier 2023** inclus, tous les jours, aux heures d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et puisse faire enregistrer ses observations éventuelles.

Le dossier sera également consultable sur le site Internet de la ville et les doléances pourront être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : [patrimoine@mairie-villeneuvesurlot.fr](mailto:patrimoine@mairie-villeneuvesurlot.fr).

**Mme Sylvie RIVIERE**, retraitée E.R.D.F., demeurant impasse Loisel 47 000 AGEN **est désignée comme commissaire-enquêteur**.

**Elle se tiendra à la disposition du public en mairie :**

- **mardi 17 janvier 2023 de 08h30 à 11h30**
- **mardi 31 janvier 2023 de 15h à 17h**

Après clôture de l'enquête, Madame le Commissaire-Enquêteur transmettra son rapport à Monsieur le Maire de Villeneuve-sur-Lot

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Villeneuve-sur-Lot, ainsi que sur son site internet, où ils pourront être consultés pendant une durée d'un an.